

COPROPRIETE. Une formation avec la CLCV



La CLCV (Consommation, logement et cadre de vie), dans le cadre de son activité « copropriété », organise son stage annuel de formation, les samedis 19 et 26 novembre, et le samedi 3 décembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à la mairie de Bellevue. Cette formation, organisée en partenariat avec Brest Métropole, abordera les thèmes suivants : le syndicat des copropriétaires, le conseil syndical, l'assemblée générale, les syndics, le contrat de syndic, le syndic bénévole et les travaux. Il y aura également des interventions des partenaires de la copropriété (BMO, SOLIHA, Tinergie...).

Loi Alur et transition énergétique

La formation intègre les changements liés à la loi Alur et à la loi sur la transition énergétique. « Elle s'adresse aux conseillers syndicaux, syndics bénévoles, copropriétaires et, en particulier, à ceux concernés par les opérations programmées de l'Habitat (OPAH du Haut Jaurès, Kérinou, Recouvrance) ou aux personnes envisageant d'acheter un appartement » souligne Michelle Bazzaz, de la CLCV. Les échanges entre les participants, permettront de mieux appréhender les droits et devoirs de chacun en matière de copropriété.

Pratique Pour tout renseignement : CLCV, 27 rue de Saint-Brieuc ; tél. 02.98.01.08.51 ; courriel, clcvbrest@wanadoo.fr.

© Le Télégramme - Plus d'information sur <http://www.letelegramme.fr/finistere/brest/bellevue/copropriete-une-formation-avec-la-clcv-03-10-2016-11239856.php>